

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.063

L'An deux Mille Huit, le 5 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 avril 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 28 avril 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. MERLE
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE DES JARDINS DU MONDE

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

L'article 3 du règlement intérieur de la régie à personnalité morale et à autonomie financière des JARDINS DU MONDE prévoit que le conseil d'administration est composé de 16 membres désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire.

L'article 4 dudit règlement précise quant à lui que les membres doivent être choisis parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession une compétence particulière leur permettant d'émettre tous avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de la régie, soit :

- § 2 personnalités qualifiées usagers
- § 1 membre représentant le Conseil Général
- § 1 membre représentant l'Association Nature Environnement 17
- § Le Directeur de l'Office Municipal du Tourisme
- § Le Président du G.I.C.C.
- § Le Président de la Commission Extra Municipale de l'Environnement
- § 9 conseillers municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DESIGNE

- comme membres du Conseil d'Administration de la Régie à Personnalité Morale et Autonomie Financière des Jardins du Monde :

- M. Henri LE GUEUT, conseiller municipal
- Mme Dominique BARRAUD-DUCHERON, conseillère municipale
- Mme Hélène CROUÉ, conseillère municipale
- Mme Hélène LECOMTE, conseillère municipale
- M. Michel MERLE, conseiller municipal
- M. Bernard GIRAUD, conseiller municipal
- M. Jacques LABIA, conseiller municipal
- M. Jean-Bernard PRUDENCIO, conseiller municipal
- M. Gérard POTENNEC, conseiller municipal
- M. Jacques PENEAU, au titre de personnalités qualifiées usagers
- M. Pierre RAYMOND, au titre de personnalités qualifiées usagers
- M. Michel DAUDE, représentant l'association Nature Environnement 17
- M. Laurent GIRAUD, Directeur de l'Office Municipal du Tourisme
- M. M. Erick CHAUSSEMICHE, Président du G.I.C.C.
- M. Paul GUENEAU, Président de la commission extra municipale de l'environnement

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 mai 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT